XII

JULES MAROUZEAU ET *L'ANNÉE PHILOLOGIQUE* : AUX ORIGINES D'UNE RÉFORME DE LA BIBLIOGRAPHIE D'ÉTUDES CLASSIQUES

par Ilse Hilbold

Universität Bern, Historisches Institut

Résumé. – *La **bibliographie** a connu au début du **xx**e siècle une large entreprise de **rénovation**, portée par des institutions, telles que la Société des Nations ou l'Institut International de Coopération Intellectuelle, qui tentent d'internationaliser les pratiques scientifiques. Le latiniste français **Jules Marouzeau** inscrit la création de* **L'Année philologique** *dans ce même mouvement. L'histoire des origines de la revue, à lire en regard des ambitions professionnelles de J. Marouzeau, offre un point de vue nouveau sur la **rivalité scientifique** qui se joue autour de la bibliographie, **outil de la science** et **vecteur d'internationalisation**.*

Zusammenfassung. – *Am Anfang des 20. Jahrhunderts entsteht **eine breite Erneuerung der Bibliographie**, von Institutionen wie dem Völkerbund und dem Internationalen Institut für geistige Zusammenarbeit angespornt und getragen. Diese versuchen die wissenschaftliche Praxis zu internationalisieren. Als Teil dieser Strömung wird 1926* **L'Année philologique** *vom Latinisten **Jules Marouzeau** gegründet. Die Geschichte der Anfänge der Zeitschrift, verbunden mit den beruflichen Ambitionen von J. Marouzeau, bietet eine neue Perspektive auf **die wissenschaftliche Rivalität**, die in der Frage der Bibliographie auf dem Spiel steht, und wiederspiegelt wie wichtig die Bibliographie als **Werkzeug der Wissenschaft** und als **Vektor der Internationalisierung** ist.*

Ces dernières années, l'histoire des disciplines et des savoirs consacrés à l'Antiquité a pris une importance nouvelle dans la recherche, ajoutant aux outils que connaît l'Antiquisant ceux de l'épistémologie, de la sociologie, de l'histoire politique ou encore des *gender studies*. Dans le monde francophone, les travaux, dès les années 1990, de Corinne Bonnet sur la correspondance de Franz Cumont ou ceux d'Ève Gran-Aymerich sur l'archéologie ont certainement ouvert la voie à une recherche qui porte sur les institutions comme sur les acteurs [1]. Dans cette mouvance historiographique,

1. Cf. È. Gran-Aymerich, *Naissance de l'archéologie moderne : 1798-1945*, Paris, CNRS Éditions, 1998 ; C. Bonnet, *"Le Grand atelier de la science": Franz Cumont et l'Altertumswissenschaft : héritage et émancipations*, 2 vol., Bruxelles-Rome, Institut historique belge de Rome, 2005. Voir aussi la revue *Anabases. Traditions et réceptions de l'Antiquité* (2005-) ; V. Krings et C. Bonnet (dir.), *S'écrire et écrire sur l'Antiquité : l'apport des correspondances à l'histoire des travaux scientifiques*, Grenoble, J. Millon, 2008. Voir aussi, tout dernièrement, dans le domaine anglo-saxon : R. Wyles, E. Hall (dir.), *Women Classical*

les sciences que l'on disait autrefois auxiliaires ont gagné en visibilité, révélant par exemple leur rôle dans le développement des dynamiques internationales et des mobilités intellectuelles. À cet égard, l'histoire de la bibliographie présente un intérêt certain [2], car elle porte sur une discipline aujourd'hui largement dédaignée qui, pourtant, a été tout autrement investie par l'Europe scientifique du XX^e^ siècle. Il existe en effet, dès le premier quart du XX^e^ siècle, une vraie demande en termes de modernisation de la bibliographie, tous domaines de recherche confondus, à laquelle répondent aussi bien des spécialistes disciplinaires et des bibliothécaires que des politiciens, des fonctionnaires de la Société des Nations et des membres de l'*Institut International de Coopération Intellectuelle*. La bibliographie est ainsi au cœur d'un processus de normalisation qui plonge ses racines dans la standardisation que connaissent en Europe et dans le monde les outils de la recherche.

La bibliographie d'études classiques profite de ce même élan, entraînée qu'elle est en France par une figure en particulier : Jules Marouzeau (1878-1964). Auteur d'un *Traité de stylistique latine* et de *L'Ordre des mots dans la phrase latine*, J. Marouzeau est également le fondateur de deux sociétés savantes, la *Société de Bibliographie Classique* (1921) et la *Société des Études latines* (1923), et de deux publications bibliographiques spécialisées d'études classiques, la *Revue des comptes rendus* (1911) et *L'Année philologique* (1926). S'adressant en premier lieu aux collègues français, J. Marouzeau cultive pour ces entreprises complémentaires des ambitions internationales, construites qu'elles sont sur le principe d'une meilleure circulation de l'information scientifique. De fait, la réussite de son projet tient à la collaboration qu'il obtient à la fois des membres des institutions académiques parisiennes et des acteurs du champ bibliographique à l'international [3]. Ce double ancrage, en France et à l'international, constitue ainsi la solution à la crise que traversent les études classiques et que J. Marouzeau se propose de résoudre. Or, la revendication de l'internationalisme par J. Marouzeau, alors même qu'elle finit par être un argument-clé de son insertion dans le milieu académique, porte aussi la marque de la profonde rivalité qui anime les relations internationales dans l'entre-deux-guerres. Il y a une dimension patriotique dans la conception de la science chez J. Marouzeau, comme chez nombre de ses contemporains.

Cette tension entre sentiment patriotique et promotion de l'internationalisation, qui appelle une histoire des savoirs et des politiques scientifiques,

Scholars: Unsealing the Fountain from the Renaissance to Jacqueline de Romilly, Oxford, Oxford University Press, 2016 ; G. Whitaker et J. Hallett (dir.), *Brill's Biographical Dictionary of Women Classicists*, à paraître.

2. L'histoire de la bibliographie est encore peu développée ; voir cependant B. M. Hale, *The Subject Bibliography of the Social Sciences and Humanities*, Oxford-New York, Pergamon Press, 1970 ; M. Jasenas, *A History of the Bibliography of Philosophy*, Hildesheim-New York, Olms, 1973 ; P. Raabe, « Formen und Wandlungen der Bibliographien », dans H.-A. Koch (dir.), *Welt der Information*, Stuttgart, J.B. Metzlersche Verlagsbuchhandlung, 1990, p. 76-96. Plus récemment, voir les travaux de Fr. Barbier tels qu'annoncés sur son site (consulté sur https://histoire-du-livre.blogspot.com/search/label/bibliographie, le 09/04/2019) ; L. Tournès, *Les États-Unis et la Société des nations : 1914-1946 : le système international face à l'émergence d'une superpuissance*, Berne, Peter Lang, 2016, p. 211-220.

3. Sur la prosopographie des collaborateurs et des mécènes de *L'Année philologique*, cf. I. Hilbold, *Écrire Juliette Ernst* [à paraître].

est particulièrement lisible dans le parcours académique de J. Marouzeau parce que la bibliographie constituait par essence un vecteur d'internationalisation. L'histoire des origines de *L'Année philologique*, en interrogeant ce que représentait la bibliographie pour la communauté scientifique, s'inscrit ainsi dans l'étude d'un mouvement complexe qui traverse l'Europe du XX^e^ siècle.

* *
*

1. La bibliographie, outil d'une carrière

Les débuts de J. Marouzeau à Paris, dès 1899, sont bien connus grâce aux récits qu'il en a faits en 1962 dans les *Entretiens* avec Ian Herescu et dans son autobiographie, publiée en 1937 sous le titre d'*Une Enfance* [4]. Dans ces deux textes, le mérite de J. Marouzeau dans les différentes entreprises de sa vie est au centre du discours [5], comme Jacqueline Champeaux l'avait déjà souligné, en disant de lui qu'il était « un pur produit de la méritocratie républicaine » [6]. Mais, sa « résistance », sa « ténacité » et son « obstination », pour reprendre des termes qu'il s'applique à lui-même [7], ne constituent qu'un facteur de sa carrière et de sa réussite.

En fait, le mérite qu'il a eu de quitter son milieu d'origine – sans le dénigrer jamais, en le respectant toujours –, a été permis par les relations qu'il a su mobiliser alors qu'il évoluait dans un milieu dont on sait qu'il a toujours été très concurrentiel [8]. Ces relations, bien moins documentées dans ses récits autobiographiques, méritent d'être restituées par l'enquête historique parce qu'elles éclairent d'un jour nouveau la construction de l'identité académique de J. Marouzeau.

Un personnage en particulier fait figure de révélateur, Louis Havet (1849-1925), puissant philologue, membre de l'Institut, bientôt directeur de la IV^e^ Section de l'ÉPHÉ, dont J. Marouzeau suit dès 1902 les cours à la Sorbonne, à l'ÉPHÉ et au Collège de France [9]. C'est L. Havet qui, très vraisemblablement, a conduit J. Marouzeau à la bibliographie d'études

4. J. Marouzeau, *Une enfance*, réédition présentée par D. Dayen, Sagnat, Fondencre, 2016 [1937] ; *Entretiens avec Jules Marouzeau*, Propos recueillis par N.I. Herescu, Catane, Centro di studi sull'antico cristianesimo, 1962.

5. Le mérite de J. Marouzeau porte, dans son discours, sur sa réussite au lycée de Fleurat, ses études de lettres à la Sorbonne, au Collège de France et à l'ÉPHÉ, ses bourses de mission en Allemagne et en Italie, sa carrière universitaire ensuite.

6. J. Champeaux, « Quatre-vingt-dixième anniversaire de la Société des Études Latines. Discours de l'administrateur de la Société, Jacqueline Champeaux », *REL* 91, 2013, p. 17.

7. *Entretiens avec Jules Marouzeau*, *op. cit.* [n. 4], p. 36.

8. Plus précisément, sur la concurrence entre J. Marouzeau et A. Ernout au sein de l'ÉPHÉ et de la *Revue de philologie*, cf. I. Hilbold, *Écrire Juliette Ernst* [monographie à paraître].

9. Cf. la lettre, datée du 23/08/1904, de J. Marouzeau à L. Havet, dans laquelle il mentionne les cours qu'il suit à la Sorbonne et au Collège de France : Fonds Havet, NAF 24499 XXI F. 185, BnF ; cf. aussi la demande d'admission de J. Marouzeau à l'ÉPHÉ, pour suivre les cours de L. Havet et A.-M. Desrousseaux, en date du 30/09/1902 : 4EPHE cotation provisoire 1602/33 (dossier personnel de J. Marouzeau à l'ÉPHÉ).

classiques et l'a encouragé à façonner un profil original, alliant recherche, enseignement et bibliographie. Il existe en effet, dans des fonds d'archives jusque-là peu exploités, des témoignages tout à fait importants de cette relation de maître à élève qui dure de 1902, lorsque J. Marouzeau s'inscrit à l'ÉPHÉ, jusqu'à 1925, lorsque décède L. Havet.

Dans une lettre de 1904, par exemple, J. Marouzeau demande à L. Havet des conseils sur la construction de son sujet de thèse et de sa carrière d'enseignant [10]. Une autre série de lettres et de cartes, qui couvre quasiment dix années, de 1912 à 1921, est rédigée par Hely Marouzeau, l'épouse de J. Marouzeau. On y voit le rôle des épouses dans le milieu académique [11], puisque Hely Marouzeau, qui s'était liée avec Madame Havet, donne très régulièrement des nouvelles de la santé de son mari, dont l'artériosclérose avait fait craindre pour la vie [12]. Les carnets de la présidence de la IV^e^ section de l'ÉPHÉ, rédigés par L. Havet de 1912 à 1925, attestent par ailleurs de pratiques de patronage de façon tout à fait limpide [13] en se faisant l'écho des demandes que J. Marouzeau avait adressées à son maître.

En 1912 justement, « une lettre un peu soucieuse » sonne comme un appel à l'aide, J. Marouzeau expliquant que la précarité de sa situation lui pèse trop : « Je fais toutes sortes de choses sans pouvoir me consacrer entièrement à aucune et en somme sans être rien de défini » [14]. À cette époque, J. Marouzeau se partage en effet entre ses activités scientifiques à l'ÉPHÉ [15], où le « contact immédiat » de Louis Havet et d'Antoine Meillet « crée à Paris une si salutaire atmosphère de travail », et ses enseignements à l'ÉPHÉ, à la Guilde et au Collège Sévigné [16], qui lui donnent de quoi vivre. En plus de cela, il s'investit à la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, « où [il] espère pouvoir rendre des services par [son] travail de bibliographie ».

10. Fonds Havet, NAF 24499 XXI F. 185, BnF.

11. Sur le rôle des épouses dans le monde académique, cf. notamment les exemples d'Ena Bazin-Foucher, l'épouse d'Alfred Foucher (A. Fenet, « De la Sorbonne à l'Asie. Routes orientalistes d'Ena Bazin-Foucher (1889-1952) », *Genre & Histoire* 9, 2011, mis en ligne le 09/06/2012, consulté le 02/04/2019 sur http://journals.openedition.org/genrehistoire/1441), de Suzanne Dognon-Febvre, l'épouse de Lucien Febvre, ou encore de Simone Vidal-Bloch, celle de Marc Bloch (N.Z. Davis « Les femmes et le monde des Annales », dans *Tracés. Revue de Sciences humaines* 32, 2017, mis en ligne le 18/05/2017, consulté le 14/06/2017 sur http://traces.revues.org/6902).

12. Correspondance Havet J-Z, 4EPHE cotation provisoire 1602/980 ; cf. par exemple une lettre d'Hely Marouzeau à L. Havet, datée du 28/11/1921 : « Le docteur Lecène est satisfait, la fièvre qui était encore haute les premiers jours baisse très régulièrement de jour en jour et nous espérons demain ou après-demain être à 37°. »

13. Carnets de la Présidence (Journal de L. Havet, 1912-1925), 4EPHE cotation provisoire 1602/980 ; cf. par exemple le 9 janvier 1913 : « Tâchons d'avoir pour Marouzeau, au Collège de France, quelque chose du Prix Saintour. Lévi et Pelliot fourniront le lien avec le Collège de France. »

14. Lettre de J. Marouzeau adressée de Milan à L. Havet, le 06/08/1912 (Correspondance Havet J-Z, 4EPHE cotation provisoire 1602/980).

15. Cf. *infra*, Frise chronologique.

16. Sur le Collège Sévigné, établissement privé sous contrat, cf. Fr. Mayeur, *L'Enseignement secondaire des jeunes filles sous la Troisième République,* Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1977, p. 86-90 ; AaVv. *Collège Sévigné, Le livre du centenaire. 1880-1980*, Paris, F. Nathan, 1982 ; J.-P. de Giorgio (dir.), *L'École des jeunes filles : Mathilde Salomon*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017 (notamment R. Rogers, « Mathilde Salomon, pédagogue et directrice du Collège Sévigné », dans *Ibid*., p. 73-98). L'établissement « La Guilde » n'a pas pu être identifié, mais il s'agit vraisemblablement d'un autre établissement privé.

Mis à part ce témoignage autobiographique précoce, il n'existe pas d'autres archives attestant la présence de J. Marouzeau à la *Revue de philologie*. Mais le dépouillement des volumes permet de dater à 1911 la fondation et la prise de direction par lui-même d'un nouveau fascicule [17] intitulé *Revue des comptes rendus d'ouvrages relatifs à l'Antiquité classique*.

La raison de la fondation par J. Marouzeau de la *Revue des comptes rendus* réside sans doute dans le fort besoin en main d'œuvre que connaît toute entreprise bibliographique (et Ernest Lavisse, dans sa notice de la vie exemplaire de Charles Graux l'a bien montré, précisément pour la *Revue des revues* [18]). Il convient également de rappeler les liens que J. Marouzeau a noués avec L. Havet qui, justement, avait dirigé la *Revue de philologie* entre 1877 et 1879 avec Édouard Tournier et Charles Graux. Cette proposition de reconstitution, qui rappelle la relation verticale entre le maître et l'élève, repose également sur le parallèle qu'on pourra faire avec d'autres activités que J. Marouzeau entreprend à la suite de L. Havet ou auxquelles il le fait participer. Dès 1906, J. Marouzeau entre ainsi à la *Société de linguistique de Paris*, sur proposition de L. Havet [19], qui lui-même avait été le secrétaire adjoint de la société. À l'ÉPHÉ, J. Marouzeau obtient des charges de cours consécutivement aux demandes qu'il fait régulièrement, jusqu'à sa titularisation en 1919, à L. Havet, qui est le président de la IV^e^ Section [20]. Enfin, juste hommage au maître, J. Marouzeau offre la première présidence de la *Société des Études Latines* à L. Havet en 1923, au moment de la fondation de la société.

Un important faisceau d'indices permet donc de défendre l'idée selon laquelle L. Havet a été un soutien décisif dans la carrière de J. Marouzeau et que c'est encore lui qui, à un moment où la communauté savante commence à porter son regard vers la bibliographie, a introduit chez son élève l'idée de faire sienne cette discipline. De fait, la bibliographie a été l'un des domaines de spécialisation de J. Marouzeau, qui s'est engagé entièrement dans l'entreprise jusqu'à mener une vraie réforme bibliographique, d'abord au sein de la *Revue de philologie*, puis, lorsque la direction de la *Revue* lui a échappé, au sein d'une nouvelle publication, *L'Année philologique*.

2. J. Marouzeau, fer de lance de la réforme bibliographique

Dans un premier temps, J. Marouzeau n'a pas modifié les rubriques bibliographiques existantes de la *Revue de philologie*, dont la plus importante d'entre elles était la *Revue des revues*, que publiait alors Adrien Krebs. Il a en revanche créé la *Revue des comptes rendus* en 1911, qu'il a fusionnée

17. La fondation de la *Revue des comptes rendus* en 1911 a lieu cinq années après la première participation de J. Marouzeau à la *Revue de philologie*. En 1906 en effet, il y publiait son premier article qui portait sur « la mise en relief par disjonction » (cf. *infra*, Frise chronologique).

18. E. Lavisse, *Questions d'enseignement national*, Paris, A. Colin, 1885, p. 303-305.

19. « Séance du 13 janvier 1906 », *BSL* 54-55, 1905, p. 149.

20. Cf. Carnets de la Présidence (Journal de L. Havet, 1912-1925), 4EPHE cotation provisoire 1602/980 ; Correspondance Havet J-Z, 4EPHE cotation provisoire 1602/980.

en 1923, lorsque A. Krebs décède, avec la *Revue des revues*, homogénéisant ainsi les différentes bibliographies que comptait la *Revue de philologie* [21].

Concrètement, dès 1911, J. Marouzeau propose, avec la *Revue des comptes rendus*, une bibliographie dite « critique » en ce sens qu'elle permettait de traiter séparément les recensions et les travaux universitaires qui en étaient à l'origine. A. Krebs, dans la *Revue des revues*, dépouillait les travaux originaux quand J. Marouzeau, dans la *Revue des comptes rendus*, traitait les recensions. Les listes ainsi constituées par J. Marouzeau étaient réparties au sein de dix divisions thématiques, système de classement nouveau pour la *Revue de philologie* qui fonctionnait jusque-là par entités géographiques et que *L'Année philologique* a ensuite repris et utilisé jusqu'en 1996 (T. 67).

Ces partis-pris éditoriaux avaient cependant un coût humain et financier auquel il fallait pouvoir faire face. L'une des solutions que J. Marouzeau a trouvée a ainsi été la fondation, dès 1921 [22], de la *Société de Bibliographie Classique* (SBC), qui lui permettait de solliciter des fonds auprès de la *Confédération des Sociétés scientifiques françaises* :

> « En 1919 s'était fondée la *Confédération des sociétés scientifiques françaises* dont le principal objet était de subventionner des publications bibliographiques à l'aide de fonds alloués par le Parlement. Ces fonds ne pouvant être attribués qu'à des Sociétés, je pris l'initiative de constituer une *Société de bibliographie classique* dont l'objet serait de réorganiser les publications bibliographiques qui paraissaient dans le cadre de la *Revue de philologie* » [23].

> « Les difficultés de la période d'après-guerre menaçaient de compromettre le sort de ces deux publications [*i.e.* la *Revue des revues* et la *Revue des comptes-rendus*], qui ne paraissaient plus qu'avec des retards et des lacunes préjudiciables au travail scientifique, lorsque, au courant de l'année dernière, s'est constituée une *Société de bibliographie classique* qui, grâce à une subvention de la *Confédération des Sociétés scientifiques françaises*, a permis de reprendre et de réorganiser le travail de rédaction » [24].

21. J. Marouzeau, « Chronique : I. Documentation et bibliographie », *REL* 1-2, 1923-1924, p. 47. Voir aussi J. Marouzeau, « Mémoire concernant un projet de bibliographie des sciences philologiques et historiques » (1923), Archives de la Société des Nations, Genève, CICI/B/10, p. 2 : « D'une part, une *Revue des Revues* proprement dite, où sont classés par matières, selon une disposition propre à rendre la consultation aisée sans le secours d'index, les analyses d'articles des périodiques. D'autre part, une *Revue des Comptes-Rendus* où sont classés de la même manière les titres d'ouvrages édités séparément, avec la mention des comptes-rendus qui en ont été faits. »

22. Si des sources très postérieures (J. Ernst, « Au service de la documentation dans le domaine de l'Antiquité gréco-latine. Expériences d'une bibliographe », Exposé du 20/02/1942 devant l'*Association vaudoise des femmes universitaires*, au Lyceum de Lausanne, Fonds J.-M. Flamand, Paris, p. 8 ; J. Marouzeau, *Exposé des titres*, Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur, 1944) donnent 1922 ou 1923 pour date de fondation de la SBC, une lettre du 21 octobre 1923, envoyée par J. Marouzeau au secrétaire de la Société des Nations, l'historien polonais Oskar Halecki, fait remonter l'événement à 1921 : « J'y représenterai [à la prochaine session de la Sous-commission bibliographique de la CICI] la *Société de bibliographie classique*, que j'ai fondée il y a deux ans pour assurer la publication de la partie bibliographique de la *Revue de Philologie*. »

23. J. Marouzeau, « Le problème de la Bibliographie classique », *BAGB* 17, octobre 1927, p. 16.

24. J. Marouzeau, « Chronique », *REL* 1-2, 1923-1924, p. 47.

> « En l'absence de toute organisation centralisatrice susceptible de réaliser une coordination internationale, la tâche la plus urgente m'avait paru de développer et de perfectionner l'une des entreprises existantes ; c'est dans ces conditions que j'ai travaillé pendant de longues années à la rédaction de la partie bibliographique de la *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire anciennes*. [...] Après divers tâtonnements et par transformations successives, arrêté parfois faute de ressources matérielles, retardé par la guerre, aidé et encouragé en dernier lieu par une subvention de la *Fédération des Sociétés Scientifiques*, j'ai pu réaliser l'organisation actuelle… » [25].

La *Confédération*, fondée en 1919, avait en effet pour objet de subventionner sur fonds publics français les entreprises bibliographiques organisées en société, en réponse au besoin de réforme du champ qu'exprimaient les savants français.

Ce qui distingue la réforme qu'amorce J. Marouzeau avec la fondation de la SBC est sans doute le fait qu'elle est, en réalité, loin de se limiter à la sphère de la *Revue de philologie*. Comme nombre de ses contemporains, J. Marouzeau était convaincu que les études classiques connaissaient une crise que seule une mise en commun des efforts, aux niveaux national et international, pourrait enrayer. La coordination de la bibliographie est l'un des champs d'application de ce projet, mais J. Marouzeau y adjoint une réflexion sur la recherche et sur l'enseignement des études classiques. C'est cette combinaison de la recherche, de l'enseignement et de la bibliographie qui fait la spécificité du projet scientifique de J. Marouzeau, en accord avec le profil que L. Havet lui avait enjoint de forger et que J. Marouzeau transpose dans la création, en 1923, de la *Société des Études latines*. Car la *Société* constitue l'organe de communication qui permet la coordination scientifique que J. Marouzeau appelle de ses vœux, à un moment où, « par une coïncidence qui n'est pas tout à fait fortuite, […] se trouvent posées diverses questions qui intéressent l'organisation et l'avenir de notre documentation scientifique » [26]. La bibliographie, qui a eu dès le départ une place importante dans la *Revue des Études Latines* [27], participe de l'amélioration des conditions du travail scientifique, notamment parce que, comme la *Revue* et la *Société des Études Latines*, elle est un maillon essentiel de la fabrique des relations scientifiques [28].

25. J. Marouzeau, « Mémoire concernant un projet de bibliographie des sciences philologiques et historiques » (1923), Archives de la Société des Nations, Genève, CICI/B/10, p. 1.

26. J. Marouzeau, « Chronique », *REL* 1, 1923, p. 47.

27. Sur le projet bibliographique de la *REL*, concurrent de celui de la *Revue des comptes rendus*, cf. J. Marouzeau, « Chronique », *REL* 1, 1923, p. 48.

28. J. Marouzeau, « Communications du Bureau », *REL* 1, 1923, p. 18 : « La Société compte une forte proportion de membres étrangers, dont plusieurs, notamment en Suisse et en Belgique, se proposent d'étudier la constitution de filiales ou de sections régionales qui étendraient au dehors l'activité de la Société. ». Voir aussi le texte de la circulaire de fondation de la *Société des Études Latines*, datée d'avril 1923, notamment consultable dans le fonds Wilhelm Streitberg à l'UB-Leipzig (NL 245/M/Ma/30).

3. Les politiques scientifiques de la bibliographie

Dès la fin du XIX^e^ siècle, la science, dans sa plus large acception, était devenue un enjeu national pour les pays qui ont cherché à démontrer leur puissance par la modernité de leurs moyens. Brigitte Schröder-Gudehus écrivait ainsi en 1978 que « la recherche scientifique [avait rejoint vers 1910] l'arsenal des ressources nationales, des facteurs de puissance » [29]. La bibliographie faisait partie des instruments de la rivalité scientifique, puisqu'elle était l'un des outils les plus fondamentaux et les plus susceptibles de modernité pour les chercheurs, un peu de la même manière que l'étaient les *corpora* publiés par les Allemands depuis le milieu du XIX^e^ siècle. C'est ainsi que les années 1920 font entendre les bienfaits de la bibliographie, l'un des acteurs majeurs de la réorganisation bibliographique, la *Commission internationale de coopération intellectuelle* (CICI), s'affirmant convaincu que « l'organisation scientifique, en particulier de la bibliographie, est à la base de toute coopération intellectuelle et que les rapports scientifiques en dépendent étroitement » [30], ou encore que « l'organisation internationale de la bibliographie rapproche les uns des autres les savants des divers pays, en même temps qu'elle facilite les recherches de chacun d'eux » [31]. L'intérêt porté à la bibliographie par la communauté des savants s'explique par ailleurs par la crise que l'outil connaissait à cette époque et qui gênait les chercheurs dans leur pratique. Nombreux sont les savants à avoir souligné le problème, dû à la difficile accessibilité de publications plus nombreuses et plus chères [32]. En fin de compte, la bibliographie, notamment d'études classiques, est prise dans un mouvement complexe, qui correspond très exactement à ce que B. Schröder-Gudehus a appelé l'« internationalisme scientifique », où la solidarité entre chercheurs, à l'international, est limitée par le patriotisme des savants qui ont identifié la bibliographie comme un champ, outil de la science, qu'il faut maîtriser, améliorer et rationnaliser pour se maintenir

29. B. Schröder-Gudehus, *Les Scientifiques et la paix : la communauté scientifique internationale au cours des années 20*, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 1978, p. 30. Voir aussi, par exemple, L. Tournès, « L'américanisation de la science française ? La fondation Rockefeller et la construction d'une politique de recherche en biomédecine (1918-1939) », dans J. Krige, H. Rausch (dir.), *American Foundations and the Coproduction of World Order in the twentieth Century,* Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2012, p. 68 : « C'est dès avant 1914 que l'organisation de la science est devenue un enjeu national, sur fond de rivalité avec l'Allemagne. »

30. « Rapport du secrétariat sur les travaux de la sous-commission de bibliographie et de la commission plénière concernant la conférence de bibliographie analytique (abstracts) » (Genève, 5 mars 1924), Archives de la Société des Nations, Genève, CICI/B/35/13c/34639/20085, p. 1.

31. *Ibid.*

32. Cf. par exemple une lettre d'É. G. Racovitza au Président de la CICI, le 18 mai 1923, depuis Cluj, Roumanie (Archives de la Société des Nations, Genève, CICI/B/63) : « Il est de plus en plus difficile de faire la bibliographie complète d'une question, il n'est plus possible de se tenir au courant des nouvelles publications, il n'est même plus possible aux bibliothèques de tenir à jour leurs vieux fonds. Les raisons de cette crise sont les suivantes : 1. L'augmentation progressive du nombre des publications scientifiques. 2. L'augmentation progressive du prix des publications scientifiques. 3. L'insuffisance complète des fonds attribués aux bibliothèques scientifiques pour l'achat des livres. [...] La plupart des abonnements ont dû être arrêtés et il est bien probable que les séries interrompues ne pourront plus jamais être complétées. » Voir aussi J. Marouzeau, « Le problème de la Bibliographie classique », 1927, p. 13-16 ou encore le « Rapport du secrétariat sur les travaux de la sous-commission de bibliographie et de la commission plénière concernant la conférence de bibliographie analytique (abstracts) » (Genève, 5 mars 1924), Archives de la Société des Nations, Genève, CICI/B/35/13c/34639/20085, p. 5.

dans la compétition scientifique internationale, d'ailleurs jusque-là largement dominée par le couple-ennemi France-Allemagne. Dans cette logique, on comprend bien que la réorganisation scientifique que connaît la bibliographie d'études classiques se trouve colorée d'engagements politiques, patriotiques, voire nationalistes, ce dont témoignent des bibliographes qui travaillent pour favoriser les relations internationales entre chercheurs, tout en visant le développement scientifique de leur propre pays et en briguant, par intérêt national, la première place du classement international [33].

4. La bibliographie, enjeu de rivalités

J. Marouzeau, tout cosmopolite et engagé qu'il était dans la coopération intellectuelle, partageait très certainement ces sentiments ambivalents à l'égard de l'Allemagne. Comme à ses contemporains, la recherche allemande lui inspirait de la rivalité. C'est ce que semblent bien montrer ses très nombreux commentaires à l'égard du *Bursian*, la bibliographie allemande d'études classiques qui, jusqu'à la réforme bibliographique qu'il développe avec la SBC, avait les faveurs de la communauté internationale [34] :

> « Je viens de voir un collègue perdre des heures à chercher la clef d'une référence SBW, qu'aucun index bibliographique ne lui expliquait ; qui n'a pas été agacé par l'aspect protéiforme d'un périodique qui s'appelle tantôt "le Jahresbericht de l'antiquité classique", tantôt "le Bursian", tantôt "la Bibliotheca philologica classica", tantôt "la Bibliotheca de Vogel", tantôt "le JAW", tantôt "le B Ph C", tantôt le "Burs Jb", etc.? » [35].

> « La bibliographie allemande a particulièrement souffert depuis la guerre : [...] la vénérable *Bibliotheca philologica classica*, qui tous les trimestres déversait dans le *Jahresbericht* de Bursian son matériel énorme de titres et de renvois, vient de faire paraître à grand'peine son fascicule de 1919, qui ne contient qu'une documentation très incomplète » [36].

Mais l'engagement de J. Marouzeau dans la rivalité scientifique avec l'Allemagne se lit aussi dans d'autres de ses actions, notamment dans les relations très productives qu'il entretient avec deux professeurs de biologie au Collège de France, André Mayer (1875-1956) et Charles Moureu

33. Pour aller plus loin sur les notions d'internationalisme scientifique, cf. notamment B. Schröder-Gudehus, *Les Scientifiques et la paix*, *op. cit.* [n. 29] ; Ead., « Pas de Locarno pour la science. La coopération scientifique internationale et la politique étrangère des États pendant l'entre-deux-guerres », *Relations internationales* 46, 1986, p. 173-194 ; R. Reinbothe, *Deutsch als internationale Wissenschaftssprache und der Boykott nach dem Ersten Weltkrieg*, Francfort-sur-le-Main, Peter Lang, 2006 ; A. Rasmussen, « Réparer, réconcilier, oublier : enjeux et mythes de la démobilisation scientifique, 1918-1925 », *Histoire@Politique* 3.3, 2007, p. 1-8 ; C. Defrance, « France-Allemagne : une coopération scientifique 'privilégiée' en Europe de l'immédiat après-guerre au milieu des années 1980 », dans C. Defrance, A. Kwaschik (dir.), *La Guerre froide et l'internationalisation des sciences. Acteurs, réseaux et institutions*, Paris, CNRS Éditions, 2016, p. 169-186.

34. Sur le paysage bibliographique au début du XX[e] siècle, cf. I. Hilbold, *Écrire Juliette Ernst* [à paraître].

35. J. Marouzeau, « Chronique III : technique de la publication », *REL* 6, 1928, p. 265.

36. J. Marouzeau, « Chronique I : Documentation et bibliographie », *REL* 1, 1923, p. 79.

(1863-1929). Pères-fondateurs avec Jean Perrin de la Caisse Nationale des Sciences (1930), A. Mayer et C. Moureu faisaient partie de ce cercle de savants qui avaient refusé la démobilisation contre l'Allemagne en 1918 [37]. Leur combat en faveur de la réorganisation de la science française avait notamment été porté par un député parisien de la droite nationaliste, Maurice Barrès, celui-là même qui avait réussi à faire voter des subventions publiques pour la publication du premier volume de *L'Année philologique* en 1926 [38].

On peut supposer que J. Marouzeau rencontre C. Moureu et A. Mayer à plusieurs reprises [39], mais les archives n'attestent véritablement qu'une seule entrevue entre J. Marouzeau et C. Moureu, le 20 décembre 1922. Cette rencontre a lieu à Paris et a pour cadre la deuxième session de la sous-commission bibliographique de la *Commission Internationale de Coopération Intellectuelle* (CICI). De fait, la Société des Nations avait très tôt investi le champ bibliographique et avait, pour soutenir son action, mis en place une sous-commission spécialisée qui fonctionnait sous la direction de la CICI.

5. J. Marouzeau et la Société des Nations

Cette deuxième session de la sous-commission bibliographique, présidée par Henri Bergson, réunit neuf membres de la Société des Nations [40] et quatre experts en bibliographie qui sont invités à se prononcer sur les propositions que Marie Curie, membre de la sous-commission bibliographique, avait formulées dès 1922 [41]. Les experts invités sont J. Marouzeau, C. Moureu, qui représente l'*Union Internationale de Chimie*, Théophile Homolle, qui représente l'*Union Académique Internationale* (SHS) et M. Herr, qui vient en qualité de bibliothécaire de l'ÉNS. Le choix des intervenants révèle les différentes forces en présence, c'est-à-dire les acteurs déjà

37. Sur la démobilisation culturelle, cf. A. Rasmussen, « Réparer, réconcilier, oublier », art. cit. [n. 33], p. 3 ; C. Defrance, « France-Allemagne », art. cit. [n. 33], p. 172 ; B. Schröder-Gudehus, « Pas de Locarno pour la science », art. cit. [n. 33] ; M.-Cl. Robic, « À propos de transferts culturels. Les congrès internationaux de géographie et leurs spatialités », *Revue germanique internationale* 12, 2010, p. 33-45.

38. Cf. *Entretiens avec Jules Marouzeau*, *op. cit.* [n. 4], p. 87. M. Barrès décédant en 1923, ces subventions sont décidées avant les premières publications de l'*APh* : en toute logique, il faut conclure qu'elles s'adressent à l'origine aux rubriques bibliographiques de la *Revue de philologie*, via la SBC.

39. J. Marouzeau à propos d'une conférence d'A. Mayer au Collège de France, cf. J. Marouzeau, « Chronique », *REL* 5, 1927, p. 26.

40. Les membres de la Société des Nations sont H. Bergson, Président ; M. Destrée, membre de la Commission ; M. Godet, Directeur de la Bibliothèque Nationale suisse ; H. Wright, Directeur de la *London Library* ; D. Johnston, Directeur de l'*American Library in Paris* ; W. G. Leland, du Département historique de la *Carnegie Institution* de Washington ; M. Nitobe, Sous-secrétaire général de la Société des Nations ; J. Luchaire, Expert de la Commission ; O. Halecki, Secrétaire de la Commission. Voir aussi « La S.D.N. et les bibliothèques », *Comoedia*, 22 décembre 1922, p. 6.

41. « Rapport du secrétariat sur les travaux de la sous-commission de bibliographie et de la commission plénière concernant la conférence de bibliographie analytique (abstracts) » (Genève, 5 mars 1924), Archives de la Société des Nations, Genève, CICI/B/35/13c/34639/20085, p. 3-8.

engagés dans le champ bibliographique et qui sont loin d'être entièrement favorables au projet bibliographique concurrent de la CICI [42].

La discussion, lors de cette session, traite de la réorganisation de la bibliographie et des moyens envisageables de mutualiser les efforts à l'international. La rédaction de résumés (les « abstracts ») est plus particulièrement touchée par ce projet de rationalisation parce que, portant sur les périodiques, ils sont pour les savants un moyen rapide d'échanger. Sur le sujet, J. Marouzeau valide l'ensemble des propositions, même si l'aboutissement du travail, la publication des résultats dans une nouvelle revue internationale ou dans les revues existantes, constitue un réel souci pour lui [43].

Mais il faut surtout relever que cette réunion marque pour J. Marouzeau le début d'une collaboration avec la CICI, puisque le 14 février suivant, en 1923, Oskar Halecki, le secrétaire de la CICI, demande à J. Marouzeau de rédiger un rapport sur la bibliographie d'études classiques, à la suite des « observations si intéressantes [qu'il avait] communiquées à [la] première session au sujet de la bibliographie analytique en matière de philologie » [44].

J. Marouzeau rédige et fait parvenir à O. Halecki en mars 1923 un « mémoire-projet concernant l'organisation de la bibliographie philologique » [45]. Dans ce mémoire [46], il dressait un constat accablant mais certainement lucide de la situation bibliographique (« une situation anarchique caractérisée par un maximum d'efforts aboutissant à un minimum de résultats »), puis il proposait des solutions qu'à la *Revue de philologie*, il n'avait pu appliquer, faute de moyens. En un mot, J. Marouzeau préconisait la création d'une centrale bibliographique qui aurait rassemblé les analyses faites par les pays-partenaires et les aurait redistribuées à tous, moyennant abonnement, ce qui aurait permis aux revues bibliographiques nationales de publier, indépendamment, des listes plus exhaustives parce que fondées sur un dépouillement international :

> « Pour ce qui est des publications périodiques, une organisation existante ou à créer dans chaque pays se chargerait du dépouillement de toutes les Revues publiées sur son domaine ; les analyses, faites sur fiches d'un modèle convenu, et rédigées dans l'une des langues les plus répandues (allemand, anglais, espagnol, français, italien, latin), seraient envoyées à date

42. Sur les rivalités entre la CICI et l'*Union des associations internationales* ou le *Conseil international des Recherches* (CIR), tous impliqués dans la question bibliographique, cf. L. Tournès, *Les États-Unis et la Société des nations*, *op. cit.* [n. 2], p. 211-213 ; voir aussi I. Hilbold, *Écrire Juliette Ernst* [à paraître].

43. « Procès-verbal de la Sous-Commission de Bibliographie, 2ème session » (Paris, 20 décembre 1922), Archives de la Société des Nations, Genève, CICI/B/PV2, p. 9 : « M. Marouzeau pense qu'il sera nécessaire de respecter les situations acquises et les initiatives privées ».

44. Lettre de O. Halecki à J. Marouzeau, datée du 14 février 1923, « Sous-Commission bibliographique – Collaboration entre cette Sous-Commission et M. Marouzeau de l'École pratique des hautes études, Paris, 1923 », Archives de la Société des Nations, Genève, R1040/13C/22158/26448.

45. J. Marouzeau, « Chroniques », *REL* 1-2, 1923-1924, p. 49 : « Ayant décidé d'aborder le problème séparément pour chaque science particulière, la Sous-commission a demandé au rédacteur de la partie bibliographique de la *Revue de philologie* [*i.e.* Marouzeau] un premier rapport sur l'état actuel de la documentation et les moyens susceptibles de l'améliorer. »

46. J. Marouzeau, « Mémoire concernant un projet de bibliographie des sciences philologiques et historiques » (1923), Archives de la Société des Nations, Genève, CICI/B/10.

> fixe à une centrale internationale qui tiendrait l'ensemble de la documentation ainsi réunie à la disposition de chaque organisation intéressée. À leur tour, les organisations intéressées, abonnées à la Centrale, se chargeraient de classer, d'élaborer, éventuellement de traduire, enfin d'imprimer les fiches ainsi recueillies. Pratiquement, leurs frais se trouveraient augmentés du fait qu'elles auraient à traduire une partie du matériel obtenu, à imprimer une documentation accrue, et à payer leur abonnement à le centrale ; d'autre part, ils se trouveraient ainsi diminués, du fait que chacune n'aurait plus à sa charge qu'une partie de la documentation (qui, du reste, lui serait remboursée par la Centrale) ; de plus, leurs ressources seraient sans doute augmentées du fait de la plus-value qu'acquerraient leurs publications. En définitive, il pourrait y avoir équilibre et compensation entre l'accroissement des charges et l'accroissement des difficultés. […] Il va sans dire du reste que seul, le classement général par domaines incomberait à l'office central, et que chaque organisme abonné aurait la tâche de disposer son matériel de la façon qui lui paraîtrait la plus pratique et la plus conforme aux habitudes de travail des intéressés » [47].

Malgré la nouveauté de la proposition, J. Marouzeau insistait bien sur la nécessité de protéger les bibliographies existantes :

> « Dans la réalisation d'un tel projet, la plus grande circonspection s'imposerait naturellement vis-à-vis des situations acquises dans chaque pays ; il ne faudrait pas que telle entreprise bibliographique existante, vivant de ses propres ressources, ou aidant à subsister une publication connexe, et qui aurait du reste préparé les voies à l'organisation nouvelle, se trouvât, par suite des facilités offertes désormais à des organisations concurrentes, frustrée des avantages qu'elle se serait acquis au prix de ses sacrifices et d'un long dévouement à la science » [48].

Ce mémoire est discuté lors d'une session bibliographique de la CICI et, immédiatement après, dès le 19 avril 1923, O. Halecki annonce à J. Marouzeau que la Sous-commission bibliographique « a choisi la philologie classique comme une des sciences par lesquelles elle se propose de commencer ses efforts » [49], avec la physique et la physique chimique [50]. J. Marouzeau relaye la bonne nouvelle dans les « Chroniques » qu'il rédige dans la *REL* :

> « D'une part, une subvention accordée par la *Confédération des Sociétés scientifiques françaises* a permis de reprendre, de compléter et de mettre à jour la bibliographie que publie chaque année la *Revue de philologie* ; d'autre part, la *Commission de coopération intellectuelle* de la Société des Nations étudie l'organisation d'une bibliographie internationale et se propose d'en

47. J. Marouzeau, « Mémoire concernant un projet de bibliographie des sciences philologiques et historiques » (1923), Archives de la Société des Nations, Genève, CICI/B/10 (p. 2-4).

48. *Ibid.*, p. 5.

49. Lettre de O. Halecki à J. Marouzeau, datée du 19 avril 1923, « Sous-Commission bibliographique – Collaboration entre cette Sous-Commission et M. Marouzeau de l'École pratique des hautes études, Paris, 1923 », Archives de la Société des Nations, Genève, R1040/13C/22158/26448.

50. La CICI a été contrainte, pour faisabilité, de revoir à la baisse le projet d'une bibliographie internationale et universelle, et de se limiter ainsi à trois disciplines.

faire l'expérience d'abord pour l'antiquité classique, en prenant éventuellement pour base les publications de la *Revue de philologie* » [51].

Une série de lettres est alors échangée entre O. Halecki et J. Marouzeau, jusqu'au moment où a lieu la quatrième session de la sous-commission bibliographique, à Paris, les 30 novembre et 1er décembre 1923. C'est très certainement cette réunion, à laquelle J. Marouzeau participe, qui décide de l'envoi d'une circulaire portant sur l'organisation internationale de la bibliographie pour l'Antiquité classique :

> « En ce qui concerne les projets d'avenir dont j'ai déjà entretenu les lecteurs de cette *Revue*, de nouveaux échanges de vue ont eu lieu entre la Sous-commission de bibliographie déléguée par la Commission de coopération intellectuelle de la Société des Nations, et moi-même, représentant la *Société de Bibliographie classique*. La Sous-commission a décidé d'instituer une enquête internationale pour déterminer quel est le type de bibliographie, existant ou à réaliser, le plus propre à répondre aux besoins du monde savant ; d'autre part, elle a examiné le plan d'une organisation dont j'ai été amené à exposer les grandes lignes, et qu'on peut songer à réaliser dès maintenant dans une certaine mesure, en attendant le bénéfice de conventions internationales » [52].

Cette première enquête, adressée en juillet 1924 aux savants européens et nord-américains, décrivait les caractéristiques que devait viser la nouvelle bibliographie d'études classiques (analytique, périodique, internationale… [53]) et posait la question suivante : existe-t-il une entreprise bibliographique qui répondrait à ces conditions ?

L'enquête, malgré un taux de participation plutôt faible [54], amène deux résultats. L'analyse des données permet en effet de conclure (timidement) à la suprématie de la *Revue de philologie* parce qu'elle est plus exhaustive que le *Bursian* – et J. Marouzeau s'appuiera plus tard sur ce résultat, en citant les avis des collègues qui louent son travail. Mais, surtout, Gilbert Murray, le fameux helléniste anglais qui est à présent chargé du dossier à la Société des Nations, décide qu'une seconde enquête doit être initiée. Or, il faut identifier l'arrivée de G. Murray comme élément grandement perturbateur pour J. Marouzeau, qui jusque-là avait le soutien de la CICI. En fait, G. Murray incarne un durcissement de la position de la CICI en cela qu'il croit que l'ascendant doit revenir, dans cette affaire de coopération internationale, à la Société des Nations. La seconde enquête que G. Murray dirige en octobre 1925 postule ainsi qu'il n'existe pas de bibliographie satisfaisante pour les

51. J. Marouzeau, « Chroniques : I. Documentation et bibliographie », dans *REL* 1, 1923, p. 47.

52. J. Marouzeau, « Chroniques : I. Documentation et bibliographie », dans *REL* 1, 1923, p. 80.

53. « Organisation internationale de la bibliographie pour l›Antiquité classique (Genève, le 7 juillet 1924) », Archives de l'Unesco, Paris, C.L./95/1924/XII.

54. Taux de participation à l'enquête 1 (CICI/B/53, Archives de la Société des Nations, Genève) : Sondés (= 69) : Allemagne (x4), Angleterre et Ecosse (x8), Autriche (x3), Danemark (x1), Espagne (x1), États-Unis d'Amérique (x13), France (x15), Hongrie (x1), Italie (x7), Pays-Bas (x5), Pologne (x4), Roumanie (x4), Suisse (x2), Tchécoslovaquie (x1). Réponses (= 20) : Angleterre et Ecosse, Autriche, États-Unis d'Amérique, France, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suisse, Tchécoslovaquie.

études classiques [55] et fait porter l'interrogation sur les modalités d'une nouvelle bibliographie à créer [56]. L'intention de G. Murray est bien comprise par les experts que l'*Institut International de Coopération Intellectuelle* a réunis pour une session, en janvier 1927, à Paris, puisque l'un d'eux, l'archéologue Edmond Pottier [57], interroge sans ambages le président de la séance, Julien Luchaire :

> « Le débat est dominé par la question de savoir si l'IICI [= organe à Paris de la CICI, depuis 1926] a l'intention d'éditer lui-même une bibliographie universelle ou s'il chargera différentes revues des divers pays de faire ce travail, chacune d'elles ne s'occupant que du territoire sur lequel elle rayonne » [58].

En fin de compte, si les résolutions prises par le comité d'experts renoncent officiellement à la création d'une nouvelle bibliographie, elles poussent en revanche à une réorganisation tout à fait essentielle du champ bibliographique. Concrètement, le comité d'experts, duquel G. Murray est d'ailleurs finalement absent, propose de coordonner les bibliographies existantes en assignant à chacune le dépouillement des travaux de sa propre région linguistique. Le *Bursian* dépouillerait donc les revues germanophones, le *Year's Work* les revues anglophones et la bibliographie de J. Marouzeau les revues francophones. Chaque région linguistique fournirait un recueil bibliographique que la CICI se chargerait de publier.

Ce principe, qui est ici proposé par Friedrich Vogel du *Bursian*, mais que l'on lit dès 1922 dans toutes les ébauches de projet de la CICI [59], est adopté à six voix contre une par les experts du comité. J. Marouzeau, la seule voix contre, s'oppose farouchement à ce qu'il appelle une « nationalisation de la bibliographie » [60] – nationalisation parce que ce système amène

55. Enquête 2 (CICI/B/60, Archives la Société des Nations, Genève) : « [Il] ne semble cependant pas exister de documentation d'ensemble embrassant tout le domaine de la civilisation Égéenne et Méditerranéenne primitive avec ses diverses ramifications. » – Cf. la réponse de G. Murray, en date du 14 juillet 1924, à l'enquête 1 (CICI/B/53, Archives de la Société des Nations, Genève) : « Il n'existe actuellement aucune entreprise bibliographique dans le monde qui réponde aux conditions requises. »

56. Enquête 2 (CICI/B/60, Archives la Société des Nations, Genève) : « 1) Vous semble-t-il opportun d'établir une coordination plus étroite de la bibliographie relative à l'antiquité classique ? Ou est-il désirable, à défaut de cette coordination, de prendre des mesures en vue d'utiliser une publication déjà existante pour maintenir cette documentation bibliographique aussi complète que ce qu'elle était à la fin du siècle dernier ? »

57. Lors de cette réunion, E. Pottier représentait l'*Union Académique Internationale* et défendait la bibliographie qu'elle avait pour projet de publier.

58. « Comité d'experts pour la coordination de la bibliographie gréco-latine », BGL/1[e]session/PV1, Archives de l'Unesco, Paris, p. 2.

59. Cf. « Rapport du secrétariat sur les travaux de la sous-commission de bibliographie et de la commission plénière concernant la conférence de bibliographie analytique (abstracts), Genève, 5 mars 1924 », Archives de la Société des Nations, Genève, CICI/B/35, avec reprise in extenso des propositions de Marie Curie, datées du 20 décembre 1922 : « Les analyses devraient être, en vue de leur centralisation ultérieure, préparée dans chaque pays par des organismes nationaux affiliés autant que possible à des organismes internationaux, pour chaque groupe de sciences ».

60. « Comité d'experts pour la coordination de la bibliographie gréco-latine », BGL/1[e]session/PV5, Archives de l'Unesco, Paris, p. 4 : « Par cette organisation [c.-à-d. préconisée par le projet que défendait Marouzeau] on eût réalisé une véritable collaboration internationale ou plutôt une coordination, pour reprendre le terme adopté dans sa lettre par le Professeur Gilbert Murray. Le présent projet [Vogel] conduit, au contraire, à nationaliser la bibliographie, en substituant à l'idée de la coordination celle de la simple juxtaposition des efforts. » Cf. aussi, même cote, « Rapport de J. Marouzeau », p. 5.

à cloisonner le travail pays par pays, au lieu de trouver le moyen de réunir tous les bibliographes autour d'un projet commun. Cet argument joue ainsi à plein sur la rivalité scientifique entre pays, dont on a vu qu'elle n'épargnait absolument pas la bibliographie. Les colères de J. Marouzeau, qui tonne et s'emporte lors de cette session, ne s'expliquent cependant pas uniquement par le « [recul considérable que la bibliographie projetée marquerait par rapport à l'état actuel de la documentation] » [61]. Elles sont aussi le fruit d'une déception personnelle, peut-être d'une crainte, celle de voir ses efforts mis à bas.

Depuis le début de sa collaboration avec la Société des Nations, J. Marouzeau avait en effet toujours attiré l'attention sur le fait que la réorganisation scientifique ne devait pas menacer les initiatives existantes. Or, avec la création d'une nouvelle revue coopérative à échelle internationale, c'était bien le danger et J. Marouzeau y aurait beaucoup perdu. En 1926, tout de suite après le décès de Louis Havet, la direction de la *Revue de philologie* avait échappé de peu à J. Marouzeau, qui voyait son collègue, Alfred Ernout, prendre la direction de la *Revue* avec son maître Pierre Jouguet, helléniste et égyptologue lillois. J. Marouzeau, qui travaillait à la *Revue* depuis 1908, qui « espérait y rendre des services », pour le citer dans sa lettre de 1912 à L. Havet et qui, surtout, y avait engagé une réforme de fond, notamment en créant la *Société de Bibliographie Classique*, l'avait très mal supporté :

> « Mes maîtres Chatelain, Haussoullier et Serruys m'avaient confié une modeste tâche de bibliographe à la *Revue de Philologie* ; travail peu rétribué, mais porte ouverte vers l'horizon scientifique d'une grande Revue… Haussoullier meurt [†1926], Chatelain le suit [†1933], Serruys s'en va ; l'éditeur responsable de la Revue intervient : j'apprends un jour que je suis éliminé de la direction, remplacé par deux éminents collègues. Faut-il continuer ? » [62].

> « Puis un coup du sort que j'ai déjà eu l'occasion de vous signaler : je fus évincé un beau jour de la *Revue de Philologie* par la décision de l'éditeur responsable de faire appel à deux de mes plus éminents collègues. Abandonner ? Tout m'y engageait : le découragement, la prudence, le risque à courir. J'affrontai l'épreuve, je méditai, et je conclus : Soit ! Je m'en vais, mais j'emporte les deux titres de mission dont j'avais la charge à la *Revue de Philologie* : la part de la bibliographie et la part du latin : ce fut la naissance de l'*Année philologique* et de la *Revue des études latines* » [63].

Pour ne pas abandonner le travail en cours, J. Marouzeau avait décidé d'emporter ce qui lui appartenait – la SBC –, et de créer, quasiment de toutes

61. « Comité d›experts pour la coordination de la bibliographie gréco-latine », BGL/1ᵉsession/PV5, Archives de l'Unesco, Paris, p. 5. Voir aussi J. Marouzeau, « Le problème de la bibliographie et de la documentation », dans *Actes du Congrès de Nîmes. 30 mars-2 avril 1932*, Paris, Les Belles Lettres, 1932, p. 208 : « L'*Institut International de Coopération Intellectuelle* s'est préoccupé de la question [de l'organisation du travail bibliographique] sur l'initiative de M. Marouzeau, mais un Comité d'experts réunis à cet effet n'a cru pouvoir envisager que l'organisation de bibliographies nationales.

62. *Entretiens avec Jules Marouzeau*, *op. cit.* [n. 4], p. 62.

63. *Ibid.*, p. 87. La chronologie présentée par J. Marouzeau est inexacte : la *REL* existait déjà en 1926.

pièces donc, une nouvelle revue qui continuerait la bibliographie entamée à la *Revue de philologie*. C'est ainsi qu'est née *L'Année Philologique*, conséquence de l'exclusion de J. Marouzeau de la succession de la *Revue de philologie*, conséquence d'un échec. Or, *L'Année philologique*, qui était la deuxième mouture de la réforme bibliographique de J. Marouzeau, avait été fabriquée de sorte qu'elle corresponde aux caractéristiques préconisées par la Société des Nations :

> « Il lui paraît ressortir des réponses faites à l'enquête de la sous-commission de bibliographie déléguée par la Commission de Coopération Intellectuelle [...] qu'il existe aujourd'hui deux publications bibliographiques assez exactement conformes aux desiderata exprimés : la *Bibliotheca philolologica classica* (Allemagne) et *L'Année philologique*, ancienne *Revue des Revues et des Comptes rendus* (France). Il indique en particulier que *L'Année philologique* vient d'être réorganisée sur un plan nouveau par la *Société de bibliographie classique* qui est déjà un organe de coopération intellectuelle internationale » [64].

Avec *L'Année philologique*, J. Marouzeau ambitionnait qui plus est de prendre et conserver une place hégémonique dans le champ bibliographique international – c'est ce que montre notamment l'étendue hors territoire national de ses dépouillements. Le projet Vogel de janvier 1927, qui tendait à restreindre le périmètre de dépouillement de *L'Année philologique*, au profit des autres bibliographies nationales, anéantissait ainsi les efforts de J. Marouzeau et mettait en danger ses ambitions internationales.

* *
*

En fin de compte, *L'Année philologique* a prospéré quand, au contraire, le projet de la CICI n'a pas vu le jour, les différents acteurs ne s'étant pas mis d'accord. La bibliographie allemande, le *Bursian*, a quant à elle subsisté quelques années avant de s'éteindre et de laisser *L'Année philologique* prendre une importance croissante dans le champ bibliographique des études classiques. Qui plus est, la mésentente de J. Marouzeau avec la CICI n'a pas été définitive, puisqu'il a collaboré entre 1928 et 1930 à un projet d'« unification des termes linguistiques » [65].

Mais, pour véritablement conclure une telle étude sur les origines de *L'Année philologique*, sans doute faut-il surtout souligner que, toute discrète qu'a jusque-là été l'histoire de la bibliographie, elle est en réalité aux prises avec tout un écheveau de sujets historiographiques d'actualité, comme le biographique, l'histoire des savoirs, l'internationalisme et les relations scientifiques entre pays. En effet, l'histoire des origines de *L'Année philologique*

64. J. Marouzeau, « Rapport sur les séances du 'Comité d'experts pour la bibliographie de l'antiquité gréco-latine' réuni à l'IICI du 27 au 29 janvier 1927 », BGL/1ᵉsession/PV5, Archives de l'Unesco, Paris, p. 4.

65. Cf. notamment « Sous-commission de bibliographie. Douzième session. Genève, 14-17 juillet 1930 », CICI/B/PV/10-12/495, Archives de l'Unesco, Paris, p. 2.

est certes celle de la carrière de J. MAROUZEAU, puisque *L'Année philologique* naît de l'échec qu'il connaît à la *Revue de philologie* et des rebondissements finalement décevants de sa collaboration avec la Société des Nations. Mais les ambitions scientifiques de J. MAROUZEAU, importantes par nécessité, l'ont par ailleurs amené à prendre part à un débat qui rassemblait des interlocuteurs nombreux sous la tutelle des puissantes Société des Nations et *Commission Internationale de Coopération Intellectuelle*. Là, par la défense de son projet de réforme, il a participé à la rivalité scientifique entre nations, à un moment, dans l'entre-deux-guerres, où celle-ci était particulièrement vive. L'histoire de *L'Année philologique* donne ainsi l'occasion de recueillir des témoignages précieux du sentiment patriotique dans la pratique professionnelle des Antiquisants du premier quart du XX^e^ siècle, pièces que l'on versera au dossier complexe des nationalismes français et allemand dans l'entre-deux-guerres. Ce point précis, justement, appelle une étude nouvelle qui interrogera la pérennité de la revue et le succès qu'elle connaît des décennies durant grâce au travail de Juliette ERNST et à ses liens étroits avec la *Fédération Internationale des associations d'Études Classiques*, fondée dans l'immédiat après-guerre sur une proposition de J. MAROUZEAU …

Frise chronologique

Parcours académique de J. Marouzeau (Né en 1878 à Fleurat – décédé à Iteuil en 1964) **1904-1927**	
1904	Agrégation de lettres
1904-1907	Suppléances aux Lycée Buffon, Voltaire, Henri IV (Paris)
1906	« La mise en relief par disjonction », *Revue de philologie* 30, 1906, p. 309-311.
1907	*Place du pronom personnel sujet en latin* (Thèse de l'École des Hautes-Études) « Sur une construction du superlatif latin », *Revue de philologie* 31, 1907.
1908	Trésorier de la *Société de linguistique de Paris* « Sur l'emploi de la graphie –ST = EST », *Revue de philologie*, 1908, p. 261-299.
1909	« Sur la forme du parfait passif latin », dans *Mélanges offerts à Louis Havet*, Paris, Hachette, 1909, p. 243-260.
1910	Doctorat Chargé de cours à l'ÉPHÉ *La phrase à verbe « être » en latin* (Thèse de la Faculté des lettres de Paris). « L'emploi du participe présent latin à l'époque républicaine », *Mémoires de la Société de linguistique de Paris* 16, 1910, p. 266-280. « La Graphie 'ei-i' dans le palimpseste de Plaute », *Mélanges offerts à M. Émile Chatelain*, Paris, Champion, 1910, p. 150-154.
1910-1912	Missions de J. Marouzeau à l'étranger (Allemagne, Italie, Angleterre).
1911	Fondation de la *Revue des comptes rendus* au sein de la *Revue de philologie*. Prix Volney de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres pour *La Phrase à verbe « être » en latin* (Thèse principale). « Notes sur la fixation du latin classique : la phonétique », *Mémoires de la Société de linguistique de Paris* 17, 1911, p. 266-280. « Sur l'ordre des mots », *Revue de philologie* 35, 1911, p. 205-215. « Notes complémentaires sur l'emploi du participe présent », *Ibid*., p. 89-94.
1912	Enseignements et suppléances à l'ÉPHÉ, à la Guilde et au Collège Sévigné (Paris). « Notes sur la fixation du latin classique : le vocabulaire », *Mémoires de la Société de linguistique de Paris* 18, 1912, p. 148-162.

Parcours académique de J. Marouzeau (Né en 1878 à Fleurat – décédé à Iteuil en 1964) **1904-1927**	
1913	Prix Saintour du Collège de France. « Ce que valent les manuscrits des 'Dialogi' de Sénèque », dans *Revue de philologie* 37, 1913, p. 47-52. « La crise des études classiques », dans *Neue Jahrbücher für Pädagogik* 32, 1913, p. 196-218.
1914-1918	Mobilisé au front et prisonnier de guerre.
1914	*Conseils pratiques pour la traduction*, Paris, Klincksieck, 1914.
1916	« Notes sur la fixation du latin classique : les doublets », *Mémoires de la Société de linguistique de Paris* 20, 1916, p. 77-88.
1921	Fondation de la *Société de Bibliographie Classique* (SBC). Premiers financements de la *Confédération des Sociétés Scientifiques Françaises* (SBC / *Revue des comptes rendus*). *La Linguistique ou science du langage*, Paris, Geuthner, 1921. « Pour mieux comprendre les textes latins (Essai sur la distinction des styles) », *Revue de philologie* 45, 1921, p. 149-193. « La dérivation », *Mémoires de la Société de linguistique de Paris* 21, 1921, p. 174-191.
1922	*L'Ordre des mots en latin*, t. 1, Paris, Champion, 1922. « Une antinomie : archaïque et vulgaire », *Mémoires de la Société de linguistique de Paris* 22, 1922, p. 263-272. « Un trait du parler rustique : l'atténuation », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 23, 1922, p. 28-31.
12/1922	(Premiers ?) contacts avec la sous-commission bibliographique de la *Commission Internationale de Coopération Intellectuelle* (CICI).
1923	*Le Latin*, Toulouse, Privat, 1923. « Sur la qualité des mots », *Revue de philologie* 47, 1923, p. 65-73. « La linguistique et l'enseignement du latin : Principes et méthodes », *REL* 1, 1923, p. 85-93. « Langage affectif et langage intellectuel », *Journal de psychologie* 20, 1923, p. 560-576. « Le rôle de l'interlocuteur dans l'expression de la pensée », *Ibid*., p. 12-18.
03/1923	Fondation à Paris de la *Société des Études Latines*.
03/1923	*Mémoire-projet concernant l'organisation de la bibliographie philologique*.
03/1923	Session à Bruxelles de la Sous-commission bibliographique de la CICI. La CICI choisit la philologie comme discipline-pilote, avec la physique et la chimie.

Parcours académique de J. Marouzeau (Né en 1878 à Fleurat – décédé à Iteuil en 1964) **1904-1927**	
30/11-01/12 1923	4e session à Paris de la Sous-commission de bibliographie.
1924	« Mots longs et mots courts », *Revue de philologie* 48, 1924, p. 31-43. « Accent affectif et accent intellectuel », dans *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 25, 1924, p. 80-86. « Un nouveau type d'infinitif français », *Ibid*., p. 87-89. « Le parler paysan ; détour et formule », *Ibid*., p. 90-94. « La linguistique et l'enseignement du latin : Programmes et application », *REL* 2, 1924, p. 58-68.
07/1924	Enquête 1 : Envoi par la CICI d'une première circulaire aux savants sur les conditions de la nouvelle bibliographie coopérative et internationale. G. Murray fait partie de la Sous-commission bibliographique de la CICI.
1925	« Sur l'enclise du verbe 'être' en latin », *Mémoires de la Société de linguistique de Paris* 25, 1925, p. 230-236. « La survie du latin », *Bibliothèque universelle et Revue de Genève,* 1925, p. 681-697.
07/1925	Résultats de l'enquête 1.
10/1925	Enquête 2 : Envoi par la CICI d'une deuxième circulaire aux savants, avec mémorandum de G. Murray.
1926	A. Ernout, directeur de la *Revue de philologie*. Fondation par J. Marouzeau de *L'Année philologique*. « L'exemple joint au précepte », *Revue de philologie* 50, 1926, p. 108-111. « Plaute et la première crise du latin », *REL* 4, 1926, p. 99-102.
07/1926	Résultats de l'enquête 2 et décision de réunir un nouveau comité d'experts par la CICI / IICI.
27-29/01/1927	Comité d'experts réunis à Paris (IICI).
11-13/07/1927	9e session de la Sous-commission bibliographique à Genève. Le rapport de J. Marouzeau sur le comité d'experts de janvier 1927 amène à questionner la pertinence de la philologie comme discipline-pilote pour le projet bibliographique de la Société des Nations.